REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUMÉRO SPÉCIAL 6, OCTOBRE 2026

L'AFRIQUE CONTEMPORAINE À L'ÉPREUVE DES MUTATIONS CULTURELLES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES (I)

Adéchinan David ADÉKAMBI, Akoye Massa ZOUMANIGUI, Gaoussou DIAKITÉ, Antoine-Beauvard ZANGA, Suzy Victoire OVA BENGONO, Bassirou THIAW, Poliny NDONG BEKA II, Paul KABRE, Serigne SYLLA, Ibrahima BAO, Hugues EDIK, Stanislas FRENKIEL, Williams NUYTENS, Willibroad DZE-NGWA, Zié Adama OUATTARA, Affoua Toutouwa Marie ADOU, Guianmin Rita Grâce GOUANOU, Aristide OWONO ESSONO, MAWUSSE KOSSI DAH, N'GBANSONHFI SADJI GBANDEY, ADZEODA YAWO HOLU, AMATH FALL, FRANCIS YAO KOUAMÉ, Yacoubou ALOU, Ibrahim IDDRISU, Kouamé Narcisse YAO, Laurent N'Dri KOUAKOU, Kouadio Félix ATTOUNGBRE, Rahim MOKTAR & Albert DJAKBA

© REVUE HYBRIDES (RALSH), OCTOBRE 2026

COUVERTURE : © Revue Hybrides (RALSH)
MISE EN PAGE ET MAQUETTAGE : Revue Hybrides (RALSH)
NUMERO SPECIAL 6, OCTOBRE 2026
L'Afrique contemporaine à l'épreuve des mutations culturelles, sociales et éducatives
PUBLIE LE : 31/10/2026
URL site web: https://revuehybrides.org/num-special-06-octobre-2026/
DOI: https://doi.org/10.5281/zenodo.23716434

TRADUCTIONS : Joël ÉCHITCHI TEKA (Université de Maroua, Cameroun) & Christian TIAKO YOUADJEU (MINESEC, Cameroun)

INDEXATION

Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
https://revuehybrides.org/
infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com
impact factor : 4.002

Version imprimée en France & Cameroun
Printed in France & Cameroon
Impreso en Francia & Camerún

REVUE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES DE L'HOMME (RALSH)
Arts, Letters and Human Sciences Journal
Publication semestrielle (Décembre/Mai) & des Hors-série (numéaux spéciaux)
Éditée par l'Association PEA2 Cameroun (Dépôt légal : N°002/RDA/F.32/SASC)

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : **Gislain ESSOME**, Diplômé de l'Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France
Rédacteur en chef : Joël ÉCHITCHI TEKA, Université de Maroua, Cameroun

SECRÉTARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

Dr. Alain DJARSOUMNA, M. ARAFAT ABAKAR, M. Bachir Tamsir NIANE, M. Cédric TEGUEDONG NGUEKEU, M. Christian TIAKO YOUADJEU, M. Eugène SAKAME, Dr. Paul BINI KOFFI MOUROUFIE & Dr Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Frédéric SPAGNOLI (Professeur des université, HDR, Université Marie & Louis Pasteur, France), **Georges MOUKOUTI ONGUEDOU** (Professeur Titulaire, Université de Bertoua, Cameroun), **Zacharie HATOLONG BOHO** (Professeur Titulaire, Université de Maroua, Cameroun), **Stéphane KALUDI NDONDJI** (Professeur Associé, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Abdelouahid TIOUIDIOUINE** (Maître de conférences, Université de Relizane, Algérie), **Ahlem ROUABHIA** (Maître de conférences, Université de Tebessa, Algérie), **Aimé BANZA ILUNGA** (Maître de conférences, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Amos KAMSU SOUOPTETCHA** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Arsène ELONGO** (Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo), **Assia MARFOUQ** (Maître de conférences Habileté, Université Hassan Premier de Settat, Maroc), **Brice Arsène MANKOU** (Maître de Conférences, Reims DYSOLAB, Université de Rouen, Normandie, France), **Djedou Martin AMALAMAN** (Maître de conférences CAMES , UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire), **Drissa KONE** (Maître de conférences, Université Félix Houphouet-Boigny, Côte d'Ivoire), **Gilbert ATINDOGBE** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** (Maître de conférences CAMES, Université Abdou Moumouni, Niger), **Landry Yves FALLE** (Maître de conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire), **Kouakou Laurent ASSOUANGA** (Maître de conférences, Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire), **Patrick TOUMBA HAMAN** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Raymond-Bernard AHOUANDJINOU** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Robert MAMADI** (Maître de conférences CAMES, Université Adam Barka d'Abéché, Tchad), **Abraham DAOKA** (Université de Maroua, Cameroun), **Adjé Séverin ANGOUA** (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire), **André Bienvenu MFO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Amel FTITA** (Université virtuelle de Tunis, Tunisie), **Anicet DONFACK SOUNNA** (Université d'Alcalá, Espagne), **Appolinaire LOUMGUE** (Université de Maroua, Cameroun), **Arnaud Romaric TENKIEU TENKIEU** (Université de Douala, Cameroun), **Bassirima KONÉ** (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Bertin NGUEFACK (**Université de Yaoundé, Cameroun), **BIRWE GODWE** (ENS, Université de Maroua, Cameroun), **Bougadari DOUMBIA** (Institut Universitaire de Développement Territorial / Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali), **Destin FEUTSEU DASSI** (Université de Dschang, Cameroun), **Fabrice ONANA NTSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Floribert NOMO FOUDA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Franck AMOUSSOU** (Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger), **Franck Rostov TSAMO DONGMO** (Université de Dschang, Cameroun), **Fridolin OMGBA OWONO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Gabin KENKO DJOMENI** (Institut Universitaire de la Côte, Cameroun), **Harold Gael NJOUONANG DJOMO** (Laboratoire GREVA, Cameroun), **HASSANA** (DGSN, Cameroun), **Issa AHAMADOU HAMAGE** (Université Abdou Moumouni, Niger), **Joseph Yannick MBATCHOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **José Alejandro MORALES SOTO** (Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México),

Karima ZEROUALI (Université de Biskra, Algérie), **Liliane KOUASSI AMOIN** (Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle, Côte d'Ivoire), **Magloire NISSIMAISOU** (Université de Maroua, Cameroun), **Malek KHALDI** (Chercheuse indépendante, Tunisie), **MFOUAPON ALASSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Oscar KEM-MEKAH KADZUE** (Escuela Normal Superior de Yaundé 1, Camerún), **Pierre Ledoux NDII** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Régine Mireille ESSAMA** (Université de Bertoua, Cameroun), **Rodrigue WOUASSI LADJINOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Saidi HICHAM** (Université Moulay Ismail, Maroc), **Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA** (Université de Relizane, Algérie), **Sidbéné-Wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO** (Université Norbert ZONGO, Burkina Faso), **Tamboura AMADOU** (ENS Burkina Faso), **Thierry Martin FOUTEM** (Université de Dschang, Cameroun), **Thierry Benoît BIDIAS** (Chercheur indépendant, Cameroun), **Thomas FONE** (Université de Douala, Cameroun), **Wendnonga Gilbert KAFANDO** (Université Joseph Kizerbo (UJKZ), Burkina Faso), **Winnie NYANGON** (Université de Ngaoundéré, Cameroun), **Yacouba TENGUERI** (Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso), **Yao Saturnin Davy AKAFFOU** (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & **Zoulkoufoulou OURO-GBELE** (Université de Lomé, Togo).

SOMMAIRE

{SECTION 1} **1**

SCIENCES DU LANGAGE & LITTERATURE **1**

Le ãblawo : analyse pragmatique et ethnolinguistique d'un chant-plaidoyer en seuil de circoncision maninka *2*

The ãblawo: A Pragmatic and Ethnolinguistic Analysis of a Plea-Song on the Threshold of Maninka Circumcision *2*

Adéchinan David ADÉKAMBI **2**

Akoye Massa ZOUMANIGUI **2**

Gaoussou DIAKITÉ **2**

Le label « Lions Indomptables » comme référentiel de légitimation dans le discours présidentiel camerounais *19*

The "Indomitable Lions" Label as a Legitimation Referent in Cameroonian Presidential Discourse *19*

Antoine-Beauvard ZANGA **19**

Étude comparative de la traduction humaine (2015) et des traductions générées par l'IA (2026) des socioculturèmes dans Americanah (2013) de Chimamanda Ngozi Adichie *34*

A Comparative Study of the Human Translation (2015) and AI-Generated Translations (2026) of Sociocultural References in Americanah (2013) by Chimamanda Ngozi Adichie *34*

Suzy Victoire OVA BENGONO **34**

La dualidad de los roles femeninos en Cien años de soledad (1982) y Crónica de una muerte anunciada (1981) de Gabriel García Márquez *51*

The duality of female roles in One Hundred Years of Solitude (1982) and Chronicle of a Death Foretold (1981) by Gabriel García Márquez *51*

Bassirou THIAW **51**

An Ecocritical Study of Thomas Mofolo's Chaka (1925) as a Romantic Novel *64*

Étude écocritique du roman romantique Chaka (1925) de Thomas Mofolo *64*

Yacoubou ALOU **64**

Ibrahim IDDRISU **64**

{SECTION 2} **78**

SCIENCES HUMAINES **78**

L'insécurité frontalière en Afrique de l'Ouest à l'épreuve des trafics illicites : acteurs, territoires et rapports de pouvoir *79*

Border insecurity in West Africa in the face of illicit trafficking : actors, territories and power dynamics *79*

Poliny NDONG BEKA II **79**

Place de la femme dans la justice coutumière chez les Moose dans la commune de Koudougou *93*

The role of women in customary justice among the moose in the municipality of Koudougou 93

Paul KABRE.....93

num. spécial 06 (octobre 2026).....111

Usages et adoption du paiement électronique dans les pratiques commerciales informelles au Sénégal 111

Uses and adoption of electronic payment in informal commercial practices in Senegal 111

Serigne SYLLA 111

Ibrahima BAO 111

De l'héritage colonial à l'imaginaire migratoire : les ressorts culturels des défections sportives camerounaises lors des compétitions en Occident (1991-2022).....122

From colonial legacy to the migration narrative: the cultural drivers behind Cameroonian athletes' defections during competitions in the West (1991-2022) 122

Hugues EDIK.....122

Stanislas FRENKIEL 122

Williams NUYTENS.....122

Willibroad DZE-NGWA.....122

Contraintes dans la prise en charge de l'Insuffisance Rénale Chronique à Bouaké 141

Constraints in the treatment of Chronic Kidney Disease in Bouaké.....141

Zié Adama OUATTARA 141

Affoua Toutouwa Marie ADOU 141

Guianmin Rita Grâce GOUANOU.....141

Validation psychométrique de l'échelle de conflit travail-famille de Carlson, Kacmar et Williams (2000) chez le personnel soignant togolais : analyses exploratoire et confirmatoire d'une structure à quatre facteurs 153

Psychometric validation of Carlson, Kacmar and Williams's (2000) work-family conflict scale among Togolese healthcare workers: exploratory and confirmatory analyses of a four-factor structure 153

Mathêvi Déo-Francisco ATTIGLAH.....153

Pazambadi KAZIMNA 153

Emmanuel Kant et la mystification d'une moralisation excessive : Réflexions autour de la nature illusoire des actions moralement désintéressées 174

Immanuel Kant and the mystification of excessive moralization. Reflections on the illusory nature of morally disinterested actions.....174

Aristide OWONO ESSONO.....174

Analyse des correspondances intergénérationnelles de métiers chez des travailleurs togolais 187

Analysis of Intergenerational Occupational Patterns Among Togolese Workers.....187

Mawussé Kossi DAH.....187

N'Gbansonhfi Sadji GBANDEY **187**

Adzéoda Yawo HOLU **187**

L'aide extérieure, un instrument de la politique industrielle ivoirienne (1960-1990) *201*

Foreign Aid: An Instrument of Ivorian Industrial Policy (1960–1990) *201*

Kouamé Narcisse YAO **201**

Laurent N'Dri KOUAKOU **201**

{SECTION 3} **217**

SCIENCES DE L'ÉDUCATION **217**

Fracture numérique structurelle en contexte scolaire sénégalais : stratification des trois niveaux et conditions du franchissement pédagogique dans deux établissements pilotes de l'Académie de Tambacounda *218*

Structural digital divide in Senegalese school contexts: stratification of three levels and conditions for pedagogical progression in two pilot schools of the Tambacounda Academy *218*

Amath FALL **218**

Parcours post-carcéral et réinsertion sociale des adolescents ex-détenus de l'Extrême-Nord Cameroun : une lecture par la théorie de la stigmatisation de Goffman *240*

Post-carceral pathway and social reintegration of adolescent former detainees in Cameroon's Far North: a reading through Goffman's stigma theory *240*

Rahim MOKTAR **240**

Albert DJAKBA **240**

{SECTION 4} **253**

ARTS **253**

La musicalisation de l'exploitation des ressources naturelles à travers le reggae d'Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly *254*

The Musicalization of Natural Resource Exploitation Through the Reggae of Alpha Blondy and Tiken Jah FakolyTitre anglais *254*

Francis Yao KOUAMÉ **254**

Réseaux sociaux numériques et promotion des œuvres musicales : étude de l'impact sur la carrière professionnelle des artistes ivoiriens *266*

Digital social networks and the promotion of musical works: a study of the impact on the professional careers of ivorian artists *266*

Kouadio Félix ATTOUNGBRE **266**

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

L'aide extérieure, un instrument de la politique industrielle ivoirienne (1960-1990)

Foreign Aid: An Instrument of Ivorian Industrial Policy (1960–1990)

Kouamé Narcisse YAO
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Email : kouamenarcisseyao25@gmail.com
Orcid id : https://orcid.org/0009-0009-8585-2475

Laurent N'Dri KOUAKOU
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Email : kouakoulaurent044@gmail.com
Orcid id : https://orcid.org/0000-0001-9044-8184

Résumé : Lorsque la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance le 7 août 1960, son industrie est constituée de quelques unités. Avec le système du libéralisme économique, choisi dès 1959 avec le code d'investissement du 3 septembre et l'ouverture de l'économie ivoirienne aux capitaux étrangers, la Côte d'Ivoire a bénéficié de l'aide extérieure de toutes origines pour amorcer le développement du secteur industriel. La présente réflexion se propose de montrer la contribution de l'aide publique au développement dans l'évolution de la politique industrielle en Côte d'Ivoire. Pour atteindre cet objectif, une revue de la littérature et une méthodologie rigoureuse s'imposent. La méthodologie basée sur la recherche documentaire, l'enquête de terrain, le traitement et l'analyse des données de terrain a été adoptée. Les informations obtenues à partir de la recherche documentaire et de l'enquête de terrain ont été croisées, recoupées et confrontées. Cette démarche a permis d'obtenir des résultats. Ces résultats montrent qu'en 1960, la Côte d'Ivoire met une politique industrielle en place. Cette politique a permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier des capitaux et des expériences des cadres étrangers pour asseoir un tissu industriel exceptionnel. Malgré, le profit tiré, l'aide extérieure connaît des limites.
Mots clé : Aide extérieure, Côte d'Ivoire, Développement, Économie, Politique industrielle.

Abstract: When Côte d'Ivoire gained independence on August 7, 1960, its industrial sector consisted of only a few facilities. Under the system of economic liberalism, adopted as early as 1959 with the Investment Code of September 3 and the opening of the Ivorian economy to foreign capital, Côte d'Ivoire benefited from foreign aid from all sources to kickstart the development of its industrial sector. This study aims to demonstrate the contribution of official development assistance to the evolution of industrial policy in Côte d'Ivoire. To achieve this objective, a review of the literature and a rigorous methodology are essential. A methodology based on documentary research, field surveys, and the processing and analysis of field data was adopted. The information obtained from the documentary research and field survey was cross-referenced, cross-checked, and compared. This approach yielded results. These results show that in 1960, Côte d'Ivoire implemented an industrial policy. This policy enabled Côte d'Ivoire to benefit from the capital and expertise of foreign executives to establish an exceptional industrial base. Despite the benefits gained, foreign aid has its limitations.
Keywords: Foreign aid, Côte d'Ivoire, Development, Economy, Industrial policy.
Reçu le : 29/09/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

La Côte d'Ivoire, une fois sortie du joug colonial en 1960, pose les bases du développement économique pour sortir du sous-développement. Avec une économie qui repose sur l'agriculture d'exportation (héritage colonial), le pays, dans le but de diversifier son économie, met un accent sur le secteur industriel. Cette politique fait suite aux propos du Président Félix Houphouët-Boigny s'exprimait à cet effet en ces termes « une économie uniquement agricole aussi diversifiée soit-elle, n'a jamais caractérisé un pays développé. Une autre étape est à franchir, elle se nomme industrialisation » (Bini et Nouama, 1994, p. 15). La jeune nation, mal pourvue en capitaux et en cadres va rapidement pallier cette carence en s'ouvrant aux industries et aux capitaux étrangers, surtout grâce au code d'investissement de septembre 1959 favorable aux investissements étrangers.

Le choix de ce sujet provient de l'absence d'études historiques sur l'aide extérieure à la politique industrielle en Côte d'Ivoire. Des auteurs comme Miézan (2012), Drouin (1998), Chavassu et Valette (1975), Kouadio (2021) ont mené des études sur l'aide publique au développement de l'économie ivoirienne et la politique extérieure de la Côte d'Ivoire. Ces études présentent, de façon générale, l'évolution économique et industrielle de ce pays, mais aussi l'apport de l'aide publique au développement dans l'essor de l'économie ivoirienne. Elles relèvent l'origine des capitaux étrangers qui sont intervenus dans le développement économique en Côte d'Ivoire, sans toutefois mettre un accent sur l'impact de l'aide dans le développement industriel. Certains auteurs comme Amondji (1988) et Amewoa (2008) s'interrogent sur l'efficacité de l'aide extérieure, sans aborder le cas du secteur industriel. Au regard de tout ce qui précède, l'aide extérieure à la politique industrielle en Côte d'Ivoire n'est pas suffisamment abordée. En revanche, l'aide extérieure au développement économique et la lutte contre la pauvreté ont préoccupé les chercheurs. Ils ne traitent pas suffisamment de l'apport de l'aide extérieure dans le développement industriel de la Côte d'Ivoire. C'est cette insuffisance que cette réflexion tente de combler. La présente étude s'intéresse à la contribution de l'aide publique au développement à la politique industrielle mise en place par les autorités ivoiriennes. Dans quelle mesure l'aide extérieure a-t-elle contribué à la mise en place de la politique industrielle ivoirienne de 1960 à 1990? L'objectif de cette étude est de montrer la contribution de l'aide publique extérieure au développement de la politique industrielle en Côte d'Ivoire.

Cette étude puise les racines à la fois dans l'histoire des industries, des techniques et de l'économie. Elle analyse la contribution de l'aide publique au développement dans l'évolution de la politique industrielle en Côte d'Ivoire. Pour réaliser ce travail, l'approche méthodologique fondée sur la mobilisation de la documentation variée a été adoptée. Les 43 documents consultés sont constitués d'ouvrages, des thèses et d'articles scientifiques et de sources d'archives. Les sources d'archives proviennent du ministère des Affaires étrangères. Elles comprennent les rapports de coopération entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires, les discours lors des cérémonies de remises de dons et la valeur des aides. Elles ont été exploitées en priorité. Ces documents ont été préconisés, car ils sont des témoignages directs et contemporains. Toutefois, la non-abondance et les insuffisances de ces sources ont conduit à l'exploitation des ouvrages abordant l'histoire du développement et la construction de la Côte d'Ivoire postcoloniale, l'aide extérieure, de la coopération et les travaux scientifiques afin de compléter les limites des données fournies. Les limites décelées dans le dépouillement des sources écrites ont été comblées par les sources orales (cinq personnes interviewées). S'agissant des informations fournies par les sources orales, elles ont été effectuées selon la méthode d'entretien non directif et directif. Ces interviews ont permis d'obtenir des informations qui ont pu compléter celles fournies par des ouvrages et documents consultés. La méthodologie adoptée pour la validation des données obtenues est la technique classique de confrontation, d'analyse critique et de leur rapprochement les unes des autres. Les données

obtenues ont été croisées en vue de vérifier la qualité et la pertinence des faits historiques. Cette approche méthodologique a aidé à dégager un plan de trois parties. La première partie examine les motivations de l'aide extérieure à l'industrie. La seconde partie décrypte l'appui extérieur à la politique industrielle ivoirienne et la troisième et dernière partie détermine le bilan de l'aide extérieure dans le secteur industriel en Côte d'Ivoire.

1. Les motivations de l'aide extérieure au secteur industriel en Côte d'Ivoire

Dans cette première partie de cette étude, il est question d'énumérer les motivations de l'apport des capitaux étrangers dans le domaine industriel en Côte d'Ivoire dès l'accession à l'indépendance. Mais bien avant cela, il convient de présenter brièvement l'industrie ivoirienne avant l'accession de la Côte d'Ivoire à la souveraineté politique et internationale en 1960, et par la suite faire ressortir les différentes orientations de la politique industrielle ivoirienne entre 1960 et 1990.

1.1. Présentation de l'industrie ivoirienne en 1960

Lorsque la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance, l'industrie est surtout constituée de quelques petites unités textiles, alimentaires et agro-industrielles. Le chiffre d'affaires global avoisine 13 milliards de francs CFA (Diabaté et *al*, 1987, p. 161). Pour parler de l'industrie ivoirienne avant l'accession à l'indépendance en 1960, il est convenable de consulter l'histoire de l'industrie coloniale en Côte d'Ivoire. Il est quasiment impossible d'associer l'industrie actuelle de la Côte d'Ivoire à la mise en place de l'industrie coloniale française dominée par le commerce de traite. Évidemment, en Côte d'Ivoire de grands groupes se sont transformés en compagnies regroupant diverses entités et structures industrielles françaises, il n'est pas de ce fait étonnant que l'industrie ivoirienne soit liée à l'industrie coloniale française (Tricart, 1956, p. 89). De 1918, début de la mise en place des unités industrielles à 1958, la Côte d'Ivoire comptait 37 unités industrielles. Sur ce total de 37 unités industrielles, 10 sont localisées à l'intérieur du pays (Bouaké, Tiassalé, Dabou, Grand-Bassam, Ono, Oumé, Korhogo et La Mé), soit 27 %. Les 27 autres unités, soit, 73 %, sont situées dans la ville d'Abidjan. Ces unités industrielles ont jeté les bases d'entreprises qui allaient poursuivre leur existence bien après l'indépendance du pays et contribuer au développement industriel, grâce aux différentes politiques industrielles qui ont été élaborées par les autorités ivoiriennes.

1.2. Les différentes politiques industrielles mises en place en Côte d'Ivoire

Les principes et orientations stratégiques de la période de démarrage de 1960 à 1970 sont tournés vers le marché intérieur et guidés par le premier plan de développement décennal, dont la mise en œuvre met l'accent sur la substitution de la production nationale aux produits de grande consommation importés, le développement de la production de biens de base et la valorisation des matières premières. Selon Kanga (2023), les autorités prennent des mesures importantes en vue d'assurer la protection des industries. Ainsi, au niveau institutionnel, des structures de financement, d'encadrement et de promotion ont été créées par l'État. Il s'agit, notamment, de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et du Crédit de Côte d'Ivoire (CCI) en 1959, du Fonds National d'investissement (FNI) en 1962, de la Banque ivoirienne de Développement industriel (BIDI) en 1965 et du Fonds de Garantie des Crédits aux Entreprises ivoiriennes (FGCEI) en 1968 (EGCI, 1986, p. 156). En 1965, les investissements réalisés en Côte d'Ivoire dépassent 38 milliards de francs CFA.

De 1971 à 1980, la politique industrielle ivoirienne privilégie le développement des industries d'exportation avec en ligne de mire la conquête des marchés extérieurs, la poursuite et l'intensification de la valorisation des matières premières, l'amorce d'une décentralisation industrielle et la promotion de l'actionnariat national ainsi que le développement de la coopération industrielle avec les pays de la sous- région (ONUDI, 2012, p. 37). Deux grands secteurs de l'industrie ivoirienne rencontrent une extension soutenue, orientée vers la transformation des matières premières locales pour l'exportation : il s'agit du secteur

agroalimentaire et le secteur du Textile (Utexi en 1974, Sotxi, Uniwax, Cotivo en 1976) (Contmin et Fauré, 1990, p. 76). Le dispositif institutionnel industriel de la Côte d'Ivoire s'étoffe au cours de cette période avec la création du Bureau de Développement Industriel (BDI) et de l'Office de Promotion de l'Entreprise Ivoirienne (OPEI) en 1972, ainsi que celle du Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD) en 1978 et de la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T) en 1979. À l'issue de ces vingt « glorieuses » années, les exportations industrielles ont connu un taux de croissance moyen de 15 % par an, tandis que les investissements industriels ont crû en moyenne de 19 % par an, passant de 10 % du PIB pour la période 1965-1970 à 23 % en 1978 (ONUDI, 2011, p. 78).

1981-1990: au succès industriel des décennies 1960-1980, se succèdent une période de ralentissement des activités dans les années 1980-1990. À la fin des années 1970, la crise économique et énergétique mondiale, ainsi que l'effondrement du cours des matières premières qui a suivi ont exacerbé les difficultés d'endettement de l'État ivoirien et ont fragilisé le tissu industriel (MPD, 2006, p. 6). Cette période est marquée par l'ajustement structurel imposé par les institutions de *Bretton Wood* à travers le « consensus de Washington[1] » (Contamin et Fauré, 1990, p. 89). Un schéma directeur de développement industriel a été établi en 1984 avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)[2]. Des mesures d'accompagnement sont prises dans le cadre d'un second plan d'industrialisation prévu entre 1985 et 1990, prévoyant, notamment le maintien des primes à l'exportation de 1986 à 1990, ou encore des prêts de soutien à la restructuration industrielle. Ils sont sans impacts significatifs pour contrecarrer la lourde tendance de récession industrielle qui génèrent la perte de plus de 30 000 emplois entre 1985 et 1990 ainsi que la privatisation d'une trentaine d'entreprises (Contamin, 1998, p. 92). Dans ce contexte morose, seule la création du Laboratoire National d'Essai de qualité de Métrologie et d'Analyse en Côte d'Ivoire (LANEMA) en 1985 est venue renforcer le cadre institutionnel de l'industrie ivoirienne. En revanche, le Bureau de Développement Industriel (BDI), comme de nombreuses banques à capitaux majoritairement étatiques disparaissent en précipitant l'assèchement de l'investissement industriel. Au début des années 1990, deux Programmes de restructuration du secteur financier (PASFI) et de celui la compétitivité (PASCO) sont mis en place marquant donc les premiers pas d'une restructuration industrielle profonde en Côte d'Ivoire (Bekoin, 2018, p. 37). En somme, ces différentes politiques visent l'expansion industrielle conduisant à six objectifs précis: la recherche du développement maximum de l'appareil industriel, la contribution de l'industrie à la création d'emplois, l'ivoirisation des postes, la contribution à l'aménagement du territoire, la participation à l'équilibre des comptes et le développement de la coopération industrielle avec les autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

1.3. Un environnement socio-politique et législatif favorable aux affaires

L'industrialisation de la Côte d'Ivoire souvent citée en exemple depuis les années 1960 pour son ampleur, sa rapidité et sa diversité a été presqu'exclusivement l'œuvre des capitaux étrangers. Cette forte présence des capitaux étrangers dans le secteur industriel en Côte d'Ivoire s'explique par trois idées-forces: un environnement politique, le libéralisme et l'ouverture sur l'extérieur. Après l'indépendance de 1960, la plupart des pays africains[3] sont

[1] Le consensus de Washington vise à regrouper en une formule rapide et implicitement critique les principes qui ont servi aux organisations internationales (Fonds Monétaire International, Banque Mondiale) ainsi qu'au gouvernement américain pour gérer la crise de la dette intérieure et extérieure des Pays en voie de Développement depuis les années 1980.

[2] Ce programme prévoyait une valorisation des ressources naturelles agricoles et un accroissement des exportations de produits manufacturés, mais pour faute de financement, il ne sera jamais réellement adopté.

[3] Soudan, Togo, Bénin…

confrontés à des crises internes faites de coups d'États militaires ou guerre civile. Contrairement à ces pays, la Côte d'Ivoire, elle, a plutôt fait l'apologie de la paix. Celle-ci étant le corolaire de la stabilité politique gage de la construction progressive de l'unité nationale. Après l'indépendance, la Côte d'Ivoire a élu et réélu constamment Houphouët-Boigny (Amondji, 1988, p. 62). La Constitution adoptée le 3 novembre 1960 définit les principes fondamentaux du pays et instaure un régime présidentiel dans lequel l'Assemblée est élue sur une liste nationale (EGCI, 1986, p. 45). Les syndicats et les mouvements d'étudiants ont dû se rallier aux institutions de ce régime présidentiel. Même si la période de 1963-1970 était heurtée par des troubles de tous ordres (complots, crises de xénophobie, velléité de sécession), le pays était dans l'ensemble calme. Et la Côte d'Ivoire avait fait de la recherche de la Paix le principe fondamental de sa politique. En témoignent les journées de dialogue pour pouvoir apporter des solutions aux difficultés internes et la concertation inter-États africains en vue de l'unité continentale qui avaient achevé de faire de ce pays l'ami de tout le monde et l'ennemi de personne, selon le premier président ivoirien.

La recherche permanente du compromis, du consensus avait non seulement favorisé la paix en Côte d'Ivoire mais l'estime des puissances économiques dont le Japon qui a perçu cet environnement comme gage vis-à-vis des projets d'aide à financer. En effet, l'archipel proscrit l'utilisation de l'aide à des fins militaires. La Côte d'Ivoire, « pays de Paix » est donc un partenaire indiqué pour l'accomplissement de sa mission d'aide au développement. L'estime du pays est liée à l'aura international du président Houphouët-Boigny (Kouakou, 2012, p. 79). Si la Côte d'Ivoire a fait de la Paix une culture, l'unité nationale par contre est un processus dont elle s'attelle à suivre les étapes pour pouvoir être véritablement une nation. Ainsi la Constitution de novembre 1960 stipule que l'attachement à l'unité et à l'indivisibilité de l'État qui est refus des structures fédérales, mais aussi rejet de l'éparpillement et des discriminations ethniques ; la proclamation du caractère laïc de l'État, jugée compatible avec la reconnaissance de toutes les croyances et avec l'appel à la collaboration des chefs religieux ; l'affirmation de la démocratie sociale qui souligne les finalités humaines et la conception des droits de l'homme qui englobe les notions traditionnelles d'égalité et de liberté reconnus par les organismes internationaux (Caheux & Cogoluegnes, 1975, p. 98).

En prévision de cette ambition, le système du parti unique, en dépit de nombreuses critiques, avait été instauré. Il devrait d'abord incarner cette unité qui devait ensuite être transférée au sein de la population. C'est ainsi que la Côte d'Ivoire avait entrepris ce qu'il convient ici d'appeler la « géopolitique » qui tient compte certes des compétences mais aussi des origines régionales. Ce procédé avait l'avantage de faire représenter toutes les régions aux postes de responsabilités de l'État (Amondji, 1988, p. 62). Cela amenait les différents groupes ethniques à se sentir concernés par les affaires nationales. La combinaison de toutes ces actions devait instaurer la cohésion nationale en vue de rendre l'économie dynamique.

Celle-ci s'appuie sur le libéralisme et l'ouverture économique sur l'extérieur. Depuis 1959, la Côte d'Ivoire est régie par un code d'investissements libéral et une législation de droit commun favorable à six catégories d'entreprises réputées prioritaires, à savoir les entreprises immobilières ; les entreprises de cultures industrielles et les industries connexes de préparation (oléagineux, hévéa, canne à sucre) ; les entreprises industrielles de préparation et de transformation mécanique ou chimique, des productions végétales et animales locales (café, cacao, bois, …) ; les entreprises de fabrication et de montage des articles et objets de grande consommation (textile, matériaux de construction, fabrication mécanique, véhicules, outillage et quincaillerie, engrais, produits chimiques et pharmaceutiques…) ; les entreprises minières et de recherches pétrolières et les entreprises de production d'énergie (Diabaté et *al.* 1987, p. 163).

Ce code d'une durée de 25 ans a été relayé par celui de 1984 dont les dispositions englobent de nouveaux secteurs. Le code de 1984 accentue et renforce l'ouverture du pays sur

l'extérieur (Diezou, 2015, p. 314). Selon Zouzou (2025), ces différents codes ont permis à la Côte d'Ivoire d'être considérée pendant longtemps, dans le cadre d'un « capitalisme sauvage » résolument pro-occidental, comme l'exemple de la réussite offrant le spectacle d'un pays pacifique qui a gagné la confiance des États les plus puissants du monde au nombre desquels la France partenaire historique, la Belgique, le Canada, etc. En mot, cette législation ivoirienne a attiré de nombreux investisseurs, contribuant de ce fait à la croissance dont les performances méritent d'être connues (Yao, 2006, p. 205).

Le dynamisme de l'économie ivoirienne est en partie imputé fondamentalement à l'excédent de la balance commerciale qui favorise un réinvestissement de l'État. Cette situation a favorisé la croissance annuelle du Produit Intérieur Brut (PIB) à un prix contant à un taux de 7 à 8 % à l'orée de 1960 et exceptionnellement 10 à 12 % entre 1960 et 1965 (Coquery et *al*, 1993, p. 457). Ces chiffres relativement révélateurs de le la bonne santé de l'économie ont permis à la Côte d'Ivoire de soutenir les grands travaux de la ville d'Abidjan, le barrage hydroélectrique de Kossou et celui du port de San-Pedro, véritable exutoire pour l'Ouest, sans oublier l'entretien des routes au nombre de 45 000 km en 1980 dont 3 100 revêtues (Amondji, 1988, p. 68). À cela, faut-il ajouter la mise en place des trente centres de recherches en 1980 avec l'objectif de conduire le pays au développement. Au vu de ces données, qui par ailleurs ne sont pas exhaustives, plusieurs puissances économiques voient en la Côte d'Ivoire un marché potentiel à conquérir.

2. L'appui extérieur au développement industriel en Côte d'Ivoire

Les autorités ivoiriennes, en accédant à l'indépendance, ont conscience que le développement passe nécessairement par l'aide et l'assistance des puissances économiques. Pour le développement industriel, la Côte d'Ivoire a bénéficié de l'assistance bilatérale et multilatérale.

2.1. L'apport bilatéral au secteur industriel ivoirien

Ce sous-titre évoque l'appui extérieur bilatéral[4] au secteur industriel en Côte d'Ivoire entre 1960 et 1990. L'aide bilatérale est par définition l'ensemble des appuis financiers, techniques et technologiques consentis par des organisations publiques, des organismes étatiques à la Côte d'Ivoire. Plusieurs pays ont consenti des aides tant au plan financier que technique ou en personnel[5]. L'aide bilatérale au secteur de l'industrie est l'œuvre des pays qui entretiennent des relations économiques avec la Côte d'Ivoire avec à la tête la France.

La France, depuis l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance, demeure le principal actionnaire de l'industrie ivoirienne. Ces investissements se sont opérés principalement dans les années post-indépendances de la Côte d'Ivoire. L'aide française est de loin la plus importante en volume tant au plan financier qu'au plan de l'assistance technique. La France apporte un soutien au secteur industriel ivoirien dans le but de sortir le pays du sous-développement, autrement dit' faire de la Côte d'Ivoire un pays développé en industrie. En fait, de 1960 à 1968, sur 169 sociétés industrielles, les deux tiers étaient des sociétés françaises (De La Roche, 1976, p. 102). La France détenait plus de 70 % des capitaux étrangers en Côte d'Ivoire. La France soutient l'État ivoirien dans la construction des entreprises industrielles (surtout agro-industrie). C'est ainsi que la France a participé, à travers le Fonds d'Aide de Coopération (FAC) à la construction de plusieurs complexes sucriers du pays: deux à Ferkessédougou entre 1974 et 1976, Borotou-Koro en 1978, Katiola et Zuénoula entre 1978 et 1979 et aussi des industries de bois, les mines et l'entreprise à hauteur de 982,1 millions de francs CFA de 1982 à 1990 (Kouakou, 2003, p. 103). De 1960 à 1981, le FAC a financé le

[4] L'aide bilatérale est tout simplement l'aide qu'un État développé accorde à un État sous-développé. Si cette aide est apportée sous condition alors, il s'agit d'une aide liée, si elle n'est par contre par soumise à une condition c'est une aide bilatérale non liée.

[5] France, États-Unis, Allemagne de l'Ouest, Canada, Israël, Belgique, Pays-Bas, Italie, Japon...

secteur agro-industriel ivoirien à hauteur de 2 300 millions de francs CFA. Il est intervenu également dans l'industrie ivoirienne (cf. Tableau ci-dessous).

Années	Valeurs en millions de francs CFA
1960-1982	2 300
1983	235
1984	317,1
1985	292,1
1986	56
1987	671,7
1988	222,3
1989	49,9
1990	120,1
Total	**4 264,2**

Tableau. Contribution du FAC au secteur industriel de 1960 à 1990 (**Source**: Kouakou, 2003, p.74).

Le tableau 2 met en relief la contribution du FAC au secteur industriel de 1960 à 1990. Sur ces trente années, ce sont au total 4 264,2 millions de francs CFA qui ont été investis dans l'industrie ivoirienne. La plus forte contribution est l'année 1984 avec 317,1 millions de francs CFA. Suivent les années 1985 avec 292,1 millions, 1983 avec 235 millions, 1988 avec 222,3 millions de francs CFA. Cette contribution du FAC varie d'une année à l'autre comme le montre l'évolution de la courbe de la figure 1 ci-dessous.

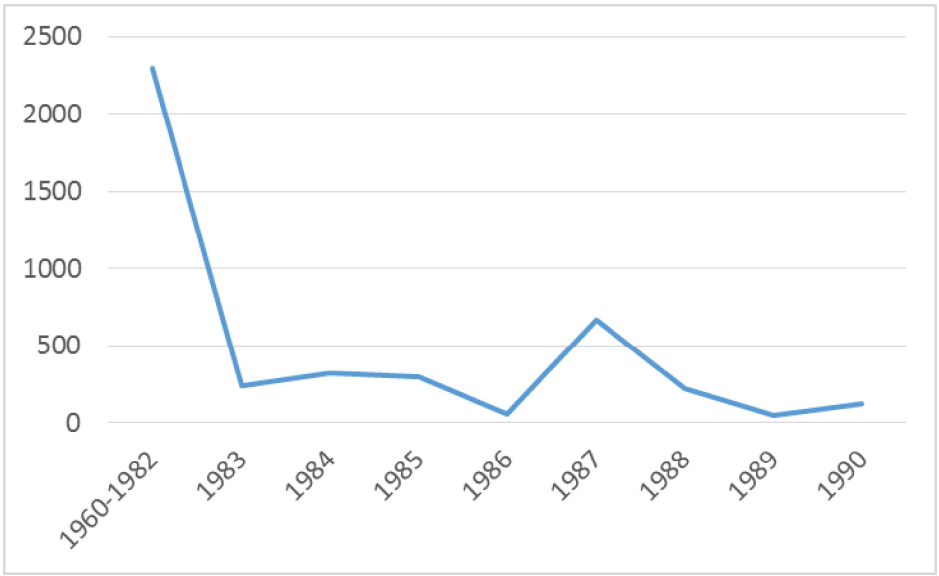

Figure 1. Courbe évolutive de la contribution du FAC au secteur industriel ivoirien de 1960 à 1990 **(**Source: élaboration personnelle).

La courbe évolutive de la contribution du FAC au secteur industriel de la Côte d'Ivoire présente quatre temps forts. Ces évolutions indiquent les étapes subies par les différentes contributions de 1960 à 1990. De 1960-1982 à 1983, la courbe décroit. Ce qui traduit une baisse de l'aide française durant cette période. À partir de 1983, la courbe connaît une légère ascendance avant de décroître en 1986. En 1986, la courbe amorce une ascendance et atteint le pic en 1987. Cette situation démontre que l'aide du FAC à destination du secteur industriel ivoirien a connu une augmentation. Après 1987 et jusqu'en 1990, la courbe décroît, ce qui

traduit la baisse de l'aide. Dans l'ensemble, on note une évolution décroissante de la contribution du FAC au secteur indutriel ivoirien.

Pour ce qui est de la contribution de la Caisse Centrale de Coopération Économique (CCCE), de 1960 à 1979, la participation au secteur industriel ivoirien est de 7 milliards de francs CFA, soit 7 % du total des prêts accordés à la Côte d'Ivoire (Diabaté et *al.* 1987, p. 163). De 1980 à 1990, la contribution du financement de la CCCE était de 96,30 milliards de francs CFA. Au niveau de l'agro-industrie, elle s'est élevée à 74,840 milliards de francs CFA, soit 78 %. Au niveau de l'industrie et des mines, ce sont 21,390 milliards de francs CFA qui ont été investis, soit 22 % des engagements totaux de la CCCE au domaine industriel en Côte d'Ivoire (Méïté et *al*, 2019, p. 106) (cf. figure ci-dessous).

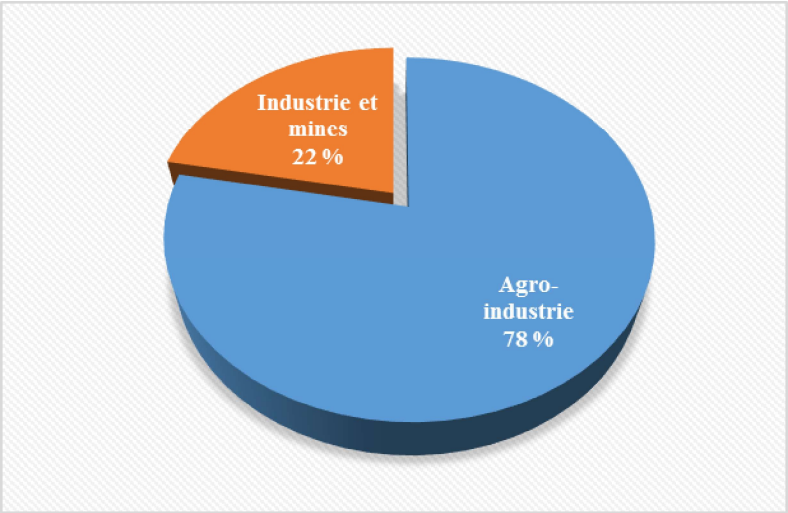

Figure 2. Contribution de la CCCE au secteur industriel ivoirien de 1980 à 1990.
(Source: réalisation personnelle).

La figure 2 met en exergue la contribution de la CCCE dans le secteur industriel ivoirien de 1960 à 1990. Le constat est que la CCCE privilégie le domaine agro-industriel que les autres domaines industriels plus productifs et à valeur ajoutée, quand on sait que leur essor conduit de manière irréversible au développement. Cette situation s'explique par le fait que la France cherche à éviter la concurrence avec les industries françaises. C'est aussi une manière de maintenir la Côte d'Ivoire de la dépendance des industries françaises pour un certain nombre de produits.

Outre l'aide financière, la France a contribué au développement industriel en Côte d'Ivoire à travers une assistance technique accrue dès 1960. De 1960 à 1990, la France a mis à la disposition de la Côte d'Ivoire, 17 884 coopérants non enseignants (Komenan, 2002, p. 80). Cette contribution de la France dans le secteur industriel ivoirien a permis d'obtenir l'un des tissus industriels les plus varié en Afrique de l'Ouest. En dehors de la France, l'industrie ivoirienne a reçu des investissements d'autres pays partenaires bilatéraux.

À ce niveau, les capitaux sont d'origines diverses : européenne, asiatique et américaine (Archives du MAE, carton 41). Parmi les partenaires européens, les contributions de la République Fédérale Allemande (RFA), de la Belgique et de la Suisse ont attiré l'attention. En ce qui concerne les capitaux suisses, ils ont été investis à hauteur de 620 millions de francs CFA dans six sociétés de valorisation des produits locaux (le bois, les conserves), une entreprise de main d'œuvre dans la fabrication des cigarillos (Chevassu et Valette, 1975 p. 130). Ils sont majoritaires dans trois de ces firmes telles que la Compagnie Africaine de

Préparations Alimentaires[6] (CAPRAL), l'usine de café soluble du groupe Nestlé, qui capitalise à elle seule plus de la moitié des capitaux ou fonds suisses. Pour les capitaux belges dont la valeur dans les années 1971 et 1980 a été estimée à plus de 340 millions de francs CFA (MPD, 2006, p. 42), contrôlent deux sociétés. Ce sont une entreprise individuelle de carreaux et une brasserie limonadière (filiale des brasseries de l'Artois) et participent à une troisième en collaboration avec deux sociétés de commerce française qui exercent dans le domaine de la parfumerie et des produits de beauté. L'aide allemande à la Côte d'Ivoire, était pour une large part constituée d'une assistance financière destinée à divers projets sociaux et économiques. De 1960 à 1966, elle est évaluée à 2 230 millions de francs CFA, soit une moyenne de 300 millions de francs CFA par an (Yao, 2006, p. 203). Cette aide bilatérale publique était fournie par le *Kréditanstalt Für Wiederaufban* (KFW)). Plusieurs projets ont ainsi été réalisés grâce à cette assistance financière. Au niveau industriel, nous pouvons citer entre autre l'extension du Port de San Pedro (83,1 millions deutschemark (DM)); 4 avances de lignes de crédit à la BIDI (30 millions DM); l'extension du port d'Abidjan (7 millions DM) et le doublement de la voie ferrée Abidjan-Anyama (10 millions DM) (Archives du MAE, carton 43). Le volume moyen annuel de l'assistance financière allemande est de 25 millions de deutschemark, soit environ 2,5 milliards de francs CFA. Les négociations avaient lieu tous les deux ans. Au total, des origines à 1979, la Côte d'Ivoire a bénéficié de 210,5 millions de deutschemark au titre des aides diverses (Rapport d'activités du KFW, 1980, p. 20513). En plus de cette assistance financière, l'aide allemande comportait aussi un volet assistance technique qu'il est difficile de cerner en sa totalité. Il n'en demeure pas moins qu'en 1967 un accord-cadre sur l'envoi de volontaires allemands a été signé et répondait aux besoins de l'assistance technique.

Le montant global des investissements japonais s'est élevé à 9 millions de dollars américains de 1980 à 1990. Les entreprises nippones intéressaient plus le textile et le métal. À travers cet apport, le Japon entend contribuer au développement industriel et économique de la Côte d'Ivoire surtout en accroissant la compétitivité des produits industriels sur le marché international (MAE, 1990). Au regard de la contribution bilatérale (cf. figure 3 ci-dessous), l'on peut dire que les différents pays ont leur part de responsabilité dans le développement industriel de la Côte d'Ivoire.

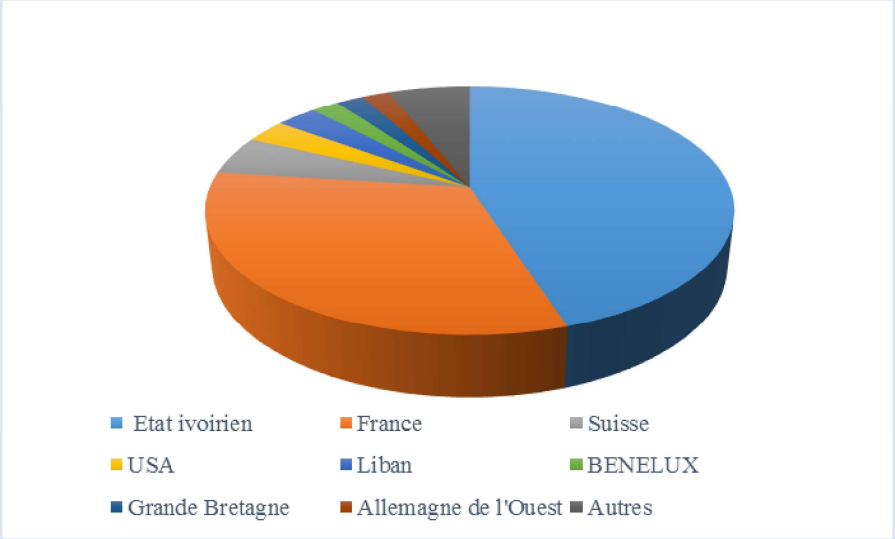

Figure 3. Répartition du capital des entreprises en Côte d'Ivoire 1978-1979 (Source : élaboration personnelle).

[6] Elle a été créée en 1959 en Côte d'Ivoire et a fusionné en 1993 avec la société Novalim pour donner naissance à Nestlé Côte d'Ivoire.

Selon le diagramme de la figure ci-dessus, en dehors de l'État ivoirien, la France, de 1978 à 1979, détient 32 % du capital des entreprises en Côte d'Ivoire. Elle se classe en première position des partenaires extérieurs du pays. Cette position de la France s'explique par le lien colonial qui la lie à la Côte d'Ivoire. L'histoire pèse de tout son poids sur cette présence massive de la France dans la vie économique ivoirienne. Ce qui dénote une main mise de cette dernière sur l'économie ivoirienne, notamment le secteur indutriel. Après le France, suivent la Suisse avec un taux de participation de 5 %, les USA et le Liban avec 3 % chacun, le Benelux (Belgique, Nerlande et Luxembourg), la Grande Bretagne et la République Fédérale Allemande (RFA) avec un taux de 2 % pour chaque pays. Les autres partenaires, comme l'Israël, le Pakistan, le Canada, l'Italie, le Pays-Bas, le Japon, etc., ont un taux de participation de 6 %. Au total, la diplomatie active auprès des pays occidentaux, la Côte d'Ivoire a obtenu de nombreuses aides bilatérales provenant des divers pays. Elle ne s'est pas arrêtée là et a recherché d'autres appuis financiers et techniques auprès des organisations internationales.

2.2. L'aide multilatérale au développement du secteur industriel

L'aide multilatérale est par définition l'ensemble des appuis financiers et techniques en provenance d'organisations internationales. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, l'aide multilatérale à la politique industrielle fut essentiellement constituée de l'aide de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Banque mondiale et l'aide de l'organisation des Nations Unies et les organismes spécialisés. La BAD a énormément contribué à l'évolution du secteur privé, moteur de la politique industrielle ivoirienne. Membre fondateur de la BAD, la Côte d'Ivoire a bénéficié du 19 mai 1971 au 31 décembre 1980 de différents prêts qui ont permis le financement de neuf projets touchant les secteurs du transport, des équipements collectifs, des industries et des banques, ainsi que le secteur social (Miézan, 2012, p.385). Dans le secteur des industries et des banques, il faut signaler que la Côte d'Ivoire a bénéficié des interventions de la BAD à travers 132,22 millions de francs CFA pour la construction de l'usine d'engrais SIVENG le 19 mai 1971 (Yao, 2006, p. 208). En plus de cela, une ligne de crédit a été consentie à la Banque Ivoirienne de Développement et de l'Industrie avec pour objectif de créer et d'exploiter des entreprises privées et d'attirer des capitaux étrangers et nationaux. Elle fut signée le 28 octobre 1976 pour un montant de 734,55 millions de francs CFA (Archives du MAE, carton 42). En effet, la BAD a favorisé la mise en œuvre de programmes de privatisation par des prestations de services, de conseils, d'assistance technique, de soutien aux petites et moyennes entreprises à travers des lignes de crédit aux banques commerciales et autres institutions financières ivoiriennes.

De l'apport de la Banque Mondiale dans le développement industriel de la Côte d'Ivoire entre 1960 et 1990, il faut dire que depuis son premier prêt en 1968, la Banque Mondiale a fait preuve de générosité à l'égard de la Côte d'Ivoire. L'aide de la Banque Mondiale au pays a atteint en moyenne 2,2 % du PIB, contre seulement 0,9 % pour les autres pays de l'Afrique subsaharienne. En effet, au cours de la première période allant de 1960 à 1979, la Côte d'Ivoire avait accès aux marchés financiers internationaux et les décaissements ne dépassaient pas 0,5 % du PIB du pays (MI, 1986, p. 5). Avec les prêts projets, la Banque Mondiale n'exerçait qu'une influence marginale sur les politiques économiques du pays. Mais la situation change au cours de la deuxième période qui part de 1980 à 1990 pour deux principales raisons. Tout d'abord, les décaissements de la Banque Mondiale ont atteint l'équivalent de 2,4 % du PIB (Banque mondiale, 1998, p. 36). Par ailleurs de 1968 à juin 1990, le conseil de la Banque Mondiale a approuvé 80 prêts et crédits à la Côte d'Ivoire. Par le biais de la Société Financière Internationale (SFI), la Banque Mondiale a investi dans la création d'une banque de développement industriel en Côte d'Ivoire en 1965. Cependant, c'est depuis la création à Abidjan de d'une mission régionale pour l'Afrique de l'Ouest en 1977 que la SFI a réussi à développer ses activités dans le pays. Par la suite, elle a investi dans certaines entreprises

d'import-substitution telles que les entreprises textiles, chimiques et de transformation de produits alimentaires (Banque mondiale, 2010, p. 37). Dans le secteur financier, la Société Financière Internationale a pris une participation dans une banque de développement et dans une société de capital-risque. En outre, elle a apporté une assistance technique au gouvernement ivoirien et à la Banque Centrale pour la création de Bourse d'Abidjan. En 1989, la création du Fonds pour l'entreprise en Afrique, spécialisé dans l'aide aux petites et moyennes entreprises, a aidé la Société Financière Internationale (SFI) d'étendre les activités en Côte d'Ivoire et d'appuyer des entreprises dans le cadre des opérations traditionnelles de l'institution (Drouni, 1998, p. 79). Cependant, les initiatives de la SFI, pour la promotion d'activités non traditionnelles orientées vers l'exportation étaient entravées par le coût élevé des facteurs de production locaux et par la surévaluation de la monnaie.

3. Bilan évaluatif de l'aide extérieure au développement industriel de la Côte d'Ivoire

L'aide extérieure a des avantages et des insuffisances. Pour analyser les retombées positives de l'aide extérieure au développement industriel en Côte d'Ivoire, il faut nécessairement passer en revue les avancées industrielles qu'elle a pu engendrer à différents niveaux. Néanmoins, cette aide présente des insuffisances tant dans la forme que dans le fond. Selon Mendé (1972, p. 67), « l'aide étrangère ressemble à un artichaut. Quand il est en fleur, il est assez plaisant par la forme et la couleur. Avec le temps, il devient une plante piquante dont une petite partie seulement est mangeable. Pour juger de sa valeur véritable, il faut enlever une à une ses innombrables feuilles. Beaucoup peuvent être jetées comme sans valeur. D'autres contiennent la subsistance nutritive responsable de sa réputation ». Cette image reflète bien l'incidence de l'aide dans les pays sous-développés en général. L'aide extérieure à la politique de développement industriel en Côte d'Ivoire n'échappe pas à ce jugement.

3.1. Les acquis de l'aide extérieure à la politique industrielle ivoirienne

Le processus d'industrialisation de la Côte d'Ivoire a été en partie le résultat d'une implication étrangère. En effet, au lendemain de l'indépendance en 1960, l'ouverture de l'économie à l'extérieur a permis des investissement étrangers en Côte d'Ivoire et particulièrement français, du fait des relations historiques qui lient la Côte d'Ivoire à la France. L'aide extérieure a participé aux années glorieuses de la Côte d'Ivoire. Cette aide a permis au pays de réaliser des projets industriels. Elle a soutenu l'État ivoirien à la mise en place un tissu industriel diversifié surtout dans l'agro-industrie pour la mise en valeur des ressources naturelles (Atrouche, 2012, p. 20). Le secteur industriel de la Côte d'Ivoire est composé de plusieurs entreprises étrangères filiales de grandes sociétés industrielles occidentales et d'autres continents. On note les industries alimentaires amplement représentées avec les Grands Moulin d'Abidjan, les brasseries, les établissements traitant les produits laitiers, les biscuiteries et les boulangeries dont certaines ont atteint le niveau industriel (Kouadio, 2021, p. 87). L'industrie textile (Cotivo à Agboville en 1976 et Utexi à Dimbokro en 1975) participe largement à ce progrès sans toutefois oublier les industries mécaniques. Quelques données résument les progrès accomplis par la Côte d'Ivoire depuis l'indépendance. La production industrielle a plus que doublé de valeur de 1960 à 1965, l'excédent de la balance commerciale se situe autour de 10 milliards de francs CFA. Le développement industriel offre sur le marché du travail plusieurs dizaines de milliers d'emplois nouveaux aux populations ivoiriennes. Ces investissements étrangers ont permis la création de plusieurs entreprises, notamment les Grands Moulins d'Abidjan en 1960; la Société Ivoirienne de Raffinage, le Capral-Nestlé et la SAFAR-Renault en 1962; la palmindustrie en 1963; la Société Africaine de cacao et l'ICODI en 1964; les chaussures Bata en 1965; FILTISAC (sacs en jute), la Société des Ciments d'Abidjan et la Société Ivoirienne des Ciments et Matériaux en 1967; la SOTEXI en 1968 et UNIXAX en 1969 (MEFP, 1982, p. 187).

Cette participation extérieure dans le secteur industriel a fait de la nation ivoirienne, le pays le plus industrialisé en Afrique francophone et de la sous-région. Le chiffre d'affaires de l'industrie dans sa totalité est de l'ordre de 13,5 milliards de francs CFA en 1960, et passe en 1974 à 254 milliards de francs CFA (Kouakou, 2003, p. 157). Vingt années plus tard, ce chiffre d'affaires est supérieur à 600 milliards de francs CFA et atteint 1 170 milliards de francs CFA entre 1983 et 1985. Ce tissu industriel employait 65 000 travailleurs. Avec ces chiffres, il faut retenir que le secteur industriel a été l'un des éléments les plus dynamiques de l'économie ivoirienne avec plus de 16,5 du PIB en 1985. Pour conclure, on retient que la Côte d'Ivoire a su profiter de l'aide extérieure, ce qui lui a permis de construire un développement relativement rapide (Miracle ivoirien: 1960-1980). Malgré ces profits que la Côte d'Ivoire a pu tirer de l'aide extérieure, forcé est de reconnaitre que celle-ci tant dans la forme que dans le fond, présente des imperfection, des faiblesses, des inconvénients et des limites.

3.2. Les limites de l'aide extérieure au secteur industriel ivoirien

L'aide extérieure à la Côte d'Ivoire est théoriquement destinée à promouvoir le développement. Cependant, la structure et les incidences financières ne sont pas moins inquiétantes. Selon Touré (2022), la Côte d'Ivoire s'est enliée dans une dépendance qui n'a fait qu'extravertir son économie. En même temps qu'elle s'intensifiait depuis les années 1960, l'aide extérieure au secteur industriel participait à l'accentuation de la dépendance ivoirienne vis-à-vis de l'extérieur, une dépendance perceptible tant au niveau technique que financier. Techniquement, cette aide a permis aux entreprises étrangères de déverser des équipements et des matériels techniques dans le monde, en particulier en Afrique et singulièrement en Côte d'Ivoire qui devenait immédiatement un pays consommateur d'équipements à forte valeur ajoutée. Cette dépendance aurait été atténuée si les donateurs avaient accompagné ou aidé la Côte d'Ivoire dans la formation et l'initiation à la haute technologie (Amewoa, 2008, p. 24). Malheureusement, cette option n'a pas été envisagée ni proposée par les autorités ivoiriennes du moment que la Côte d'Ivoire sollicitait ou continue de solliciter leurs machines et appareils électroniques, appareils électroménagers, véhicules neufs, pièces de rechange pour ne citer que ceux-là. En outre, les États africains comme la Côte d'Ivoire ne peuvent plus concevoir des projets de développement industriel et leur budget de fonctionnement sans attendre l'aide qu'ils ont fini par institutionnaliser. Cette dépendance financière a surtout contribué à un endettement croissant du pays.

L'aide extérieure au secteur industriel a accentué les annuités de la dette ivoirienne. En effet, l'endettement causé par l'aide extérieure témoigne de la réelle dépendance financière mais surtout technique de l'industrie ivoirienne à l'égard des capitaux étrangers. Cette dette se traduit par le déséquilibre de la balance de paiement et ce depuis les deux premières décennies de l'indépendance en Côte d'Ivoire. De 1960 à 1980, la dette totale représente 77 % du PIB, et le service de la dette 38 % des recettes des exportations (Cogneau & Mesplé, 1999, p. 15). Le poids de la dette rend l'économie ivoirienne assez dépendante des prêts et dons des bailleurs de fond étrangers, nécessaires à son industrialisation (Diarrassouba, 1996, p. 156). En définitive, le fardeau de la dette devient de plus en plus lourd. Goli (2025) affirme que l'aide extérieure inquiète et même entrave le développement des pays en voie de développement en général et de la Côte d'Ivoire en particulier. En plus de la dette, l'aide extérieure reste fortement liée aux intérêts des pays donateurs.

L'aide liée[7] est une aide conditionnée à l'achat de biens et de services provenant du pays donateur. D'une manière générale, plus du quart de l'aide bilatérale est liée. Que ce soit au titre des dons remboursables ou non remboursables, l'aide extérieure, surtout bilatérale,

[7] C'est l'ensemble des prêts et dons effectivement liés à la passation de marché de biens et des services dans le pays donateur ou assujettis à des modalités d'achat impliquant une limitation de la liste des pays agrés comme fournisseurs.

reste fortement liée aux intérêts des entreprises du pays donateurs. À titre d'exemple, en 1980-1981, 48 % de l'aide bilatérale japonaise était liée, 31,7 % non liée[8] et 20,3 % de l'aide partiellement liée ; en 1989-1990, les rapports ont été inversés puisque 62,7 % est une aide non liée contre 51,7 % pour l'ensemble du Comité d'Aide au Développement (CAD), 13,8 % de l'aide liée contre 37,9 % et 7,7 % de l'aide partiellement liée contre 9,2 % pour l'ensemble du CAD (Kouakou, 2012, p. 452). En effet, quand des prêts sont octroyés à la Côte d'Ivoire pour un projet industriel, les autorités ivoiriennes ont l'obligation de solliciter les biens et services du pays donateur. En outre, les équipements, machines et autres sont transportés dans des navires à travers des sociétés aux frais de la Côte d'Ivoire. Comme le souligne Koné (2023), cette situation oblige la Côte d'Ivoire à acheter les pièces de rechange d'origine étrangères en cas de panne. Le caractère lié ou délié de l'aide suscite de nombreux débats. L'aide liée est perçue comme peu généreuse et « opportuniste » de la part des pays donateurs qui trouvent là un moyen de défendre des intérêts économiques, commerciaux, politiques ou sécuritaires. En particulier, la principale critique à l'encontre de l'aide liée porte sur l'introduction d'un certain biais: sélection de projets à forte composante d'importations qui n'apparaissent pas comme essentiel à l'économie du pays bénéficiaire, restriction de la concurrence conduisant à un surcoût. En somme, l'aide liée aboutit à la situation d'un commerçant qui donne 100 F.CFA à un client pour qu'il lui achète 100 F.CFA de marchandises (M'Bokolo, 1993, p. 168).

En dépit de la relative importance de l'aide étrangère au secteur industriel en Côte d'Ivoire, il faut néanmoins relever le déficit d'assistance aux secteurs productifs. Ces secteurs, pourtant, ont été l'objet d'attention particulière en Asie du Sud-est. C'est le cas par exemple du secteur de l'industrie lourde et de pointe qui n'a pas fait l'objet d'attention particulière quand on sait que son essor conduit de manière irréversible au développement. Pour toute assistance, l'industrie agro-alimentaire a reçu plus d'aide. Elle concentre plus de 70 % de l'aide. Sectoriellement, cette aide extérieure est mal répartie en Côte d'Ivoire avec la part belle faite aux industries légères. À ce propos, la Commission Pearson[9] (Koudou, 2006, p. 109) affirme que l'aide a souvent eu pour objectif le financement des exportations sans que cela ait beaucoup de rapports avec les objectifs de développement des pays bénéficiaires. Autrement dit, les pays en développement doivent comprendre que l'économie mondiale et le développement en général ne sont pas une affaire de solidarité mais de compétition.

Conclusion

Dans quelle mesure l'aide extérieure a-t-elle contribué à la mise en place de la politique industrielle ivoirienne de 1960 à 1990? Telle est le problème que cette étude a tenté de répondre. Les résultats montrent que lorsque la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance, son industrie est surtout constituée de quelques petites unités textiles, alimentaires et agro-industrielles avec un chiffre d'affaires global avoisine 13 milliards de francs CFA. Conscient de la fragilité d'une économie agricole, les autorités ivoiriennes mettent l'accent sur le développement industriel. Elles mettent une politique d'ouverture sur l'étranger, ce qui permet un investissement massif étranger dans le secteur industriel pour aboutir à un tissu industriel exceptionnel. En 1980, soit vingt ans après l'indépendance, le pays compte 705 entreprises industrielles réalisent un chiffre d'affaires de près de 800 milliards de francs CFA. Le capital de ces entreprises est détenu à 45 % par les nationaux et les emplois industriels évalués à 72 000 salariés. Ces progrès forts remarquables traduisent l'effort du gouvernement en faveur de l'expansion industrielle. Et celle-ci s'est faite dans un contexte caractérisé par trois idées-

[8] C'est l'ensemble des prêts ou dons qui peuvent librement et intégralement servir à financier des marchés dans la quasi-totalité des pays en voie de développement et dans les pays de l'OCDE.

[9] Sous l'initiative de Robert Mc Namara, président de la Banque mondiale, l'ancien premier ministre du Canada, Lester Pearson et sept autres personnalités internationales acceptèrent de tracer un bilan de 20 ans d'expérience d'aide au développement et de le compléter par des recommandations à suivre dans l'avenir.

forces: le libéralisme économique, l'ouverture sur l'extérieur et un environnement politique législatif et social favorable en vertu desquels la Côte d'Ivoire a reçu des capitaux toutes origines. L'aide extérieure, théoriquement destinée à promouvoir le développement industriel, présente des insuffisances. Cette aide est mal répartie et ne tient pas compte des secteurs à même de donner une véritable impulsion au développement réel synonyme d'indépendance économique. Elle accentue les annuités de la dette ivoirienne. Cette situation rend l'aide inefficace. Cette réflexion enrichit les travaux scientifiques en faisant ressortir la contribution de l'aide extérieure dans un secteur industriel ivoirien.

Références bibliographiques

Amewoa, K. (2008). *L'aide au développement aide-t-elle- le développement? Le cas de l'Afrique subsaharienne*.[Thèse de doctorat]. Université de Limoges.

Amondji, M. (1988). *La Côte d'Ivoire, la dépendance et l'épreuve des faits*. Karthala.

Archives du ministère des Affaires étrangères. Carton 41. Rapport de coopération entre la Côte d'Ivoire et le monde extérieur.

Archives du ministère des Affaires étrangères. Carton 42. Les discours lors de la remise des dons à la Côte d'Ivoire.

Archives du ministère des Affaires étrangères. Carton 43. La valeurs de l'aide extérieure à la Côte d'Ivoire.

Atrouche, L. (2012). *L'efficacité de l'aide publique au développement: la déclaration de Paris: une aide « efficace » pour un état « efficace »*. [Mémoire de Maîtrise]. Université du Québec.

Badouin, R. (1968). L'aide aux pays sous-développés dans les États africains. *Revue tiers-monde*, Tome IX, 833-852.

Banque Mondiale. (1998). Accessing aid: whats does't and why. O*xford university press*.

Banque mondiale. (2010). *Côte d'Ivoire: la relance économique passe par une revitalisation des petites et moyennes entreprises*, consulté en ligne le 06 août 2026.

Bekoin, T. R. (2018). *La chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire: pouvoir économique et instrument politique (1908-2008)*. L'Harmattan

Bini, Y. & Nouama, G. (1994). *Houphouët-Boigny, 33 ans de construction*. SII.

Cacheux, P. & Cogoluegnes, Y. (1975), L'aide au développement et la Côte d'Ivoire. *Cahiers ivoiriens de recherche économique et sociale*. N°5, 83-106. https://www.africabib.org/rec.php?RID=183518659 (consulté le 8/09/2023). [Mémoire de maîtrise].Université de Cocody.

Chevassu, J. & Valette, A. (1975). *Les industriels de la Côte d'Ivoire qui et pourquoi?* ORSTOM. https://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:07692 (consulté le 17/12/2023).

Cogneau, D. & Mespé-Somps, S. (1999). *La Côte d'Ivoire peut-elle devenir un pays émergent?* OCDE.

Contamin, B. et Fauré, Y. (1990). *La bataille des entreprises publiques en Côte d'Ivoire: l'histoire d'un ajustement structurel*. Karthala.

Contamin, B. (1998). *Entreprises publiques et désengagement de l'État en Côte d'Ivoire.* https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_03_03/010012777.pdf (consulté le 17 mai 2026).

Coquery, C. & Monot, H. (1993). *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*. PUF.

De La Rochère, J. (1976), *L'État et le développement économique en Côte d'Ivoire*, Pedone.

Diabaté, H., et *al*. (1987). *Mémorial de la Côte d'Ivoire, Du nationalisme à la nation*. Tome 3. AMI.

Diarrassouba, V. (1996). *Dette extérieure et croissance économique*. [Thèse complémentaire].

Diezou, I. (2015). *Forêt et industrie en Côte d'Ivoire de 1910 à 1980: Une histoire entre techniques et sociétés*. [Thèse de doctorat]. Université Panthéon-Sorbonne.

https://theses.hal.science/tel-02493957v1/file/DIEZOU.pdf (consulté le 25/05/2026).
Drouni, M. (1998). Le *financement du développement*. Armand Colin.
Encyclopédique Générale de la Côte d'Ivoire (EGCI). (1986). NEA.
Goli, P. (2025). Entretien portant sur les limites de l'aide extérieure en Côte d'Ivoire.
Kanga, A. (2023, août 6). Entretien sur l'importance des PME et des grandes entreprises pour l'employabilité en Côte d'Ivoire.
Komenan, D. D. (2002). *L'aide française à la Côte d'Ivoire de 1970 à 1990*. [Mémoire de Maîtrise non publié]. Université de Cocody.
Koné, K. (2022, abril 15). Entretien sur le rapport favorisant la relation entre l'ONUDI et la Côte d'Ivoire.
Kouadio, G. (2012). *Les relations extérieures de la Côte d'Ivoire de 1960 à 2011*. FHB.
Kouakou, L. (2003). *La coopération franco-ivoirienne de 1960 à 1990*. [Mémoire de Maîtrise non publié]. Université de Cocody.
Kouakou, L. (2012). *La coopération ivoiro-japonaaise de 1961 à 1999*. [Thèse de Doctorat non publié]. Université FHB de Cocody.
Koudou, S. A. (2006). *L'aide Japonaise à la Côte d'Ivoire de 1980 à 2000.* [Mémoire de Maîtrise non publié]. Université de Cocody.
M'Bokolo, E. (1993). *Développement: l'aide au partenariat*. Nathan.
Méïté, B., Konan, A. & N'goran, B. (2019). La contribution de l'aide française au développement socio-économique de la Côte d'Ivoire (1960-1970). *Recherches africaines,* n°24. 93-112. file:///C:/Users/user/Downloads/recherchesafricaines-6.pdf (conulté le 17/9/2026).
Mendé, T. (1972). *De l'aide à la recolonisation: les leçons d'un échec*. Seuil.
Miézan, F. (2012). *Histoire de la Banque africaine de développement et de sa contribution à l'essor de la Côte d'Ivoire de 1963-2005*. SPHOM.
Ministère des Affaires étrangères (MAE), (1990). *Coopération entre la Côte d'Ivoire et l'extérieur.* Note de situation.
Ministère de l'Économie et des Finances et du Plan (MEFP). (1980). *La Côte d'Ivoire en chiffres*. SAE.
Ministère de l'Économie et des Finances et du Plan (MEFP). (1981). *La Côte d'Ivoire en chiffres*. SAE.
Ministère de l'Économie et des Finances et du Plan (MEFP). (1982). *La Côte d'Ivoire en chiffres*. SAE.
Ministère de l'Industrie (MI). (1986). *Investir en Côte d'Ivoire de 1960 à 1985*, *bilan et perspective*. SII.
Ministère du Plan et du Développement (MPD) (2006). *Pré bilan de l'aménagement du Territoire.*
ONUDI, (2011). *Le développement économique en Afrique: promouvoir le développement industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial. ONUDI.*
ONUDI, (2012). *Nouvelle politique industrielle de la République de Côte d'Ivoire phase I: Diagnostic du secteur industriel et du cadre institutionnel*. ONUDI.
Rapport d'activités du KFW sur l'aide allemande à l'Afrique noire francophone. *Bulletin de l'Afrique Noire.* N° 1067, du 5 novembre 1980. 20512-20514. https://reliefweb.int/report/benin/bulletin-dinformation-no-1067-pour-lafrique-de-louest
Touré, G. (2022, octobre 25). Entretien réalisé sur la participation des partenaires au développement.
Yao, A. (2006). *La politique étrangère de la Côte d'Ivoire (1960-1990).* Mémoire de Maîtrise. Université de Cocody.
Tricart, J. (1956). Les échanges entre la zone forestière de Côte d'Ivoire et les savanes soudaniennes. *Cahiers d'Outre-Mer*. N° 35. 209-238.

https://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1956_num_9_35_2004 (consulté le 28/11/2025).

Zouzou, K. (2025, mars 13). Entretien sur le rôle des codes d'investissement dans le développement industriel en Côte d'Ivoire.